



SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL

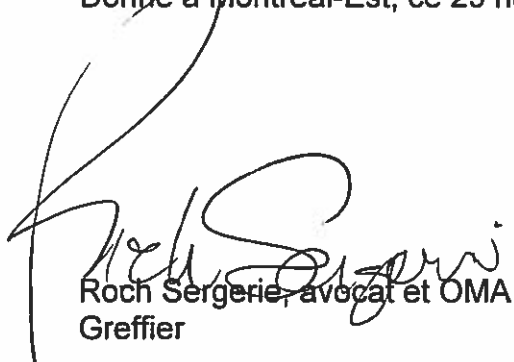
ADOPTION DU BUDGET 2018 ET DU PROGRAMME TRIENNAL D'IMMOBILISATIONS 2018-2019-2020

Avis public est par la présente donné par le soussigné que le Conseil de la Ville de Montréal-Est adoptera le budget annuel 2018, ainsi que le programme triennal d'immobilisations pour les années 2018, 2019 et 2020, lors d'une séance extraordinaire qui se tiendra le mercredi 13 décembre 2017 à compter de 19 h en la salle du Conseil de l'hôtel de ville situé au 11370, rue Notre-Dame.

Lors de cette séance, les délibérations du conseil et la période de questions porteront exclusivement sur le budget et le programme triennal d'immobilisations.

Cet avis est donné conformément à l'article 474.2 de la *Loi sur les cités et villes*.

Donné à Montréal-Est, ce 29 novembre 2017.



Roch Sergerie, avocat et OMA
Greffier